



SECTION DES BOUCHES DU RHONE

Compte-rendu du CHS-CT Finances du 01 Décembre 2017

Le 1^{er} Décembre 2017 s'est tenu en séance plénière le **C.H.S.-C.T.** Des Bouches du Rhône, sous la présidence de Monsieur Huart.

Depuis le 1^{er} décembre 2017, une infirmière Madame Elisabeth WALRAVE est affecté sur Marseille. Elle exercera ses fonctions au sein de la délégation auprès des médecins de prévention.

Ordre du jour :

Sujet n°1 : Validation du PV du 12 et 14 juin 2017 :

Vote pour à l'unanimité

DGFIP

Sujet n°2 : Présentation du rapport de visite du CFP de Peyrolles :

Suite aux demandes figurant dans le compte-rendu de la visite au CFP de Peyrolles, par les représentants du personnel du **C.H.S.-C.T.**, la Direction s'est engagée à effectuer les travaux dont elle a la charge, et a contacté par écrit la mairie, propriétaire des locaux, afin que celle-ci exécute les travaux qui lui incombent.

FO Finances13 restera vigilant sur l'avancée des travaux et ne manquera pas de rappeler à l'ordre la Direction en cas de défaillance.

Sujet n°3 : Présentation du rapport de visite de l'ISST et du médecin de Prévention, et conditions d'installation de la Division du Contrôle Fiscal dans les locaux du 27 rue Liandier :

Ce rapport met en évidence plusieurs problèmes :

- Problèmes de place et de cheminement notamment en cas d'évacuation incendie concernant les personnes à mobilité réduite.
- Problèmes de sécurité concernant les sorties principales et de secours des locaux.
- Problèmes d'éclairage de secours et signalisation de sécurité.
- Problèmes d'ambiance lumineuse.
- Problème de sécurisation des accès.
- Manque d'un point d'eau et lavabo inutilisable.
- Problème d'odeurs d'assainissement.
- Bouton de climatisation mal positionné par rapport à un bureau.

La Direction a pris en compte la totalité de ces problèmes et pour une grande majorité a mis en place des solutions. Pour le reste, les sujets sont à l'étude et des solutions devraient être apportées rapidement.

Dans ce bâtiment les registres Hygiène Sécurité étaient manquants. De nouveaux registres ont été mis à la disposition des agents. Ceux-ci sont détenus par le gestionnaire de site qui se trouve dans un autre bâtiment du site. Pour y avoir accès, les agents sont donc obligés de passer par un intermédiaire (chef de service, gestionnaire de site). Les représentants du personnel sont donc intervenus, afin que leur accès soit facilité.

FO Finances13 tient à souligner l'utilité des registres SST dématérialisés, les agents auraient ainsi un accès facilités depuis leur poste de travail et ne perdraient plus de temps à les chercher.

Sujet n°4 Présentation des registres SST et des exercices d'évacuation incendie

FO Finances13 trouve que ce sujet comporte trop de points importants qui mériteraient qu'on leur accorde du temps et qui devraient être débattus, un par un, en groupe de travail, plutôt qu'en séance plénière.

Sujet n°6 : Installation de la Trésorerie d'Aubagne au CFP d'Aubagne Beaudinard (pour information)

Après plusieurs années de réflexion, la Trésorerie d'Aubagne va enfin quitter le quartier des Terres Rouges pour être installée au CFP de Beaudinard.

Les Rélexions ont été menées par la Direction et les chefs de service concernés.

Une réunion d'information des agents est prévue le 21 décembre 2017.

Les travaux et l'installation sont prévus pour le premier semestre 2018.

FO Finances13 a mainte fois soutenu les agents de cette trésorerie et continuera à suivre ce projet de près.

Sujet n°7 : Point d'information sur la campagne DUERP/PAP

L'assistant de prévention nous indique que les résultats de la campagne 2017 seront présentés au 1^{er} C.H.S.-C.T. de l'année 2018. Et il mentionne qu'au 1^{er} décembre, 29 services sur 250 ont clôturé leur DUERP.

La Direction en profite pour nous annoncer son intention de mettre en place les Registres d'Hygiène et Sécurité dématérialisé, tout en conservant cependant le modèle papier destiné aux usagers. Les chefs de service auraient l'obligation de retranscrire les écrits du modèle papier dans le registre dématérialisé.

Seul le modèle dématérialisé sera pris en compte par le C.H.S.-C.T.

Devant la méfiance de certains représentants du personnel, la décision est reportée au prochain C.H.S.-C.T..

FO Finances13 soutient la mise en place des registres SST dématérialisés

Sujet n°8 : Expérimentation « caisse sans numéraire »(pour information)

C'est une expérimentation nationale déclinée dans notre département.

10 postes et services de notre département sont concernés.

- SPF Aix en Provence 1
- SPF Aix en Provence 2
- SDE Aix en Provence
- SIP Aix en Provence Nord (déport)
- Paierie Régionale
- Trésorerie des Pennes Mirabeau
- Trésorerie de Maussane-Vallée des Baux
- RFMM (Déport)
- SIP Marignane (Déport)
- Trésorerie de St Rémy-de-Provence (Déport)

Le principe est de supprimer dans ces postes l'encaissement en numéraire. Ce dispositif a débuté le 04 décembre 2017, sauf dans les trésorerie mixte, car des modalités doivent être mise en place et arrêtées en ce qui concerne les collectivités locales.

Pour FO Finances13, cette expérimentation de la « caisse sans numéraire » et l'interdiction de régler en espèces à tout autre centre des finances publiques que celui du comptable assignataire de la créance (note de service du 13/01/2017) sont des décisions totalement ubuesque et semblent avoir été pensées par une direction méconnaissant totalement les réalités du terrain.

Vouloir éradiquer le numéraire à nos guichets est un véritable déni de service public.

Questions Diverses : Service « Pensions » et SIP Marseille 1-5-6-8 : Insalubrité des abords du site et d'espaces intérieurs transformés en décharge

Le Président nous a rappelé son action, sans résultats probants, auprès de la mairie pour le nettoyage, des associations et du CCAS pour le déplacement de « La Maraude ».

Des actions palliatives ont donc été envisagées comme :

- Barreaudage de la partie 183 av du Prado sur des crédits de 2018
- Nettoyage 2 fois par semaine par la société prestataire.

De plus, il a été remarqué que les prestations de jardinage sont mal réalisées. (détritus non ramassés).

Les représentants **FO Finances13** ont demandé si une prise de contact avait été effectuée auprès du CIQ concernant la présence et les nuisances occasionnées par les SDF, dans le but d'obtenir une démarche commune pour exercer une pression plus importante sur la mairie.

Le président a pris note, car cette démarche n'a pas été encore exécutée.

DOUANES

Hangar 17 :

Par l'intermédiaire de la déclaration liminaire, **FO Finances13** a interpellé le président du **C.H.S.-C.T.** sur l'absence de l'escalier-piétons ainsi que de la matérialisation, en bas du hangar, par des DBA (blocs de béton), de l'espace de visite poids-lourds.

Ces installations nous avaient été promises par la direction des douanes dès l'esquisse du projet. En effet, la sécurité de circulation des collègues aux abords des nouveaux locaux de « la fruitière »

est très aléatoire ! Déjà éloignés de leur zone de contrôle (environ 200 mètres), leur intégrité physique n'est, toujours pas assurée alors que le déménagement des services de Marseille-Port est en cours.

Placée devant ses responsabilités, la DR de Marseille, par la voix de sa représentante, après avoir pris quelques contacts, en direct, nous a assuré que l'escalier serait livré, par le GPMM, le 07 décembre. Connaissant les promesses souvent douteuses du port de Marseille, nous espérons ne pas devoir hausser le ton et que le calendrier sera respecté.

A l'instar des autres OS, FO Finances13 a demandé l'organisation rapide d'une visite des locaux par le C.H.S.-C.T.

Brégaillon :

La situation sanitaire sur le port de Brégaillon est toujours, aussi préoccupante.

Les cas d'irritations se multiplient. Le transfert des boues de dragage, en provenance de Monaco arrive à son terme. La trémi est en court de démontage. Par contre, la zone de déchargement et de stockage n'est pas nettoyée et les poussières volatiles continuent à polluer le site.

De plus, il semblerait que les fixateurs utilisés pour « figer » les poussières sur les boues déchargées soient inefficaces. Seule, une analyse plus poussée pourra valider cette hypothèse.

En l'absence d'une réelle solution administrative, la DR de Provence affiche son impuissance à régler ce problème qui dépasse ses compétences.

Sollicitée, à ce sujet, la médecine de prévention, très attentive, à cette question de santé publique, et n'ayant pas la certitude de la dangerosité des HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) recensés dans les boues lors des premières analyses, face à l'absence de plan de prévention initial et du manque de visibilité, se propose d'appliquer le principe de précaution envers les agents les plus fragiles.

Les représentants du personnel demandent au président de séance de se renseigner auprès des **C.H.S.-C.T** d'autres corps de métiers portuaires, s'ils ont été saisi sur ce sujet.

Devant l'incapacité de l'état à faire respecter la réglementation sanitaire dans l'enceinte de Brégaillon, le **C.H.S.-C.T-Finances** demande que des analyses complémentaires soient effectuées, qu'un rapport santé-sécurité soit fourni, que le préfet du Var soit saisi sur cette affaire. Enfin, il est demandé un suivi médical des agents exposés.

BSI de GAP. Déploiement du HK et port du Gilet de protection.

Après une présentation complète de l'arme et de sa doctrine d'emploi dans les unités de surveillance, le **C.H.S.-C.T** a bien pris note des difficultés rencontrées par le personnel, en particulier le port du gilet de classe 4 (12 Kg). La différence de gabarit entre les collègues rend l'utilisation de cet accessoire collectif, pénible sur le long terme et en tout lieu.

Néanmoins, tout en reconnaissant le problème, le **C.H.S.-C.T** ne peut rendre de conclusion sans connaître le devenir de la doctrine d'emploi et le maintien du choix du modèle de gilet par la direction générale des douanes.

INSEE

FO Finances13 a contesté la décision de la direction de l'Insee d'avoir attribué tous les postes en télétravail sur des critères de santé.

En effet, pourquoi le télétravail comme modalité d'aménagement de poste demandé par un médecin de prévention, qui relève de l'article 26 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention dans la fonction publique, n'a pas été mis en place avant la parution de la circulaire du 2 août 2017 ?

Pas de réponse de la part de la direction.

Sujet n°5 : Document Technique Amiante et suivi de traitement de Menpenti

FO Finances13 s'est inquiété du déroulement des travaux -amiante- et de leurs impacts possibles sur la santé ou l'inconfort des agents.

La direction de l'Insee souhaite procéder au désamiantage groupe de bureaux par groupe de bureaux.

Dossier à suivre....

Questions Diverses : Point d'information sur la légionelle sur le site Menpenti

FO Finances13 se félicite d'avoir inciter la direction à acheter rapidement un chauffe-eau doté d'un dispositif anti-légionelle grâce à son vœu émis lors du précédent **C.H.S.-C.T.**

Pour FO Finances13, les projets de restructurations se déclinent dans des contextes de pénurie d'effectifs et de moyens financiers, ce qui ne manquent pas d'occasionner des modifications touchant à l'organisation des services, à la transformation de nos missions, entraînant des conséquences sur les conditions de vie au travail, qu'il conviendrait d'évaluer le plus en amont possible, et avec une plus grande attention.